



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Animation de balades grand public sur la Réserve Naturelle Régionale du Lac de Malaguet

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché à procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

La prestation comporte la conception, l'animation et le bilan de 5 balades thématiques de 2h30 à 3h dans la Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet :

- découverte de la flore par le goût (x 2),
- découverte des amphibiens (x 2),
- découverte de l'environnement nocturne (x 1).

Ces animations doivent être adaptées à tout public et se répartir sur les mois de juillet et d'août.



Un bilan écrit des 5 balades devra être fourni au Parc, incluant une brève analyse de la participation et de l'adhésion du public aux propositions pédagogiques mises en œuvre. Le logo des financeurs (*) figurera sur le bilan, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

En tant que gestionnaire de la RNR, le Parc Livradois-Forez sera un interlocuteur privilégié du prestataire, qui pourra bénéficier de son appui notamment pour les conditions d'accès à la Réserve naturelle et la réglementation spécifique à respecter.

Le Parc assurera la promotion de ces balades par l'intermédiaire d'un flyer et d'une communication adaptée sur son site internet et sur les réseaux sociaux. Le prestataire est invité à relayer cette promotion par ses propres moyens.

Le budget prévisionnel alloué est de 1 000 € TTC.

Le contrat sera conclu jusqu'au 31 décembre 2021.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Compréhension du projet, méthode et planning d'intervention (40%)
2. Compétences de l'équipe (30%)
3. Prix de l'offre (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante et sur acceptation par le Parc du bilan écrit des 5 balades (voir art 3).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte de 50% du montant total de la prestation sera versé à la signature du présent marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 50% valant solde du marché sera versé à l'issue de la mission.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **12 mai 2021 12 h (dernier délai)**.

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un devis comportant la proposition technique et le planning d'intervention envisagé
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

(*)